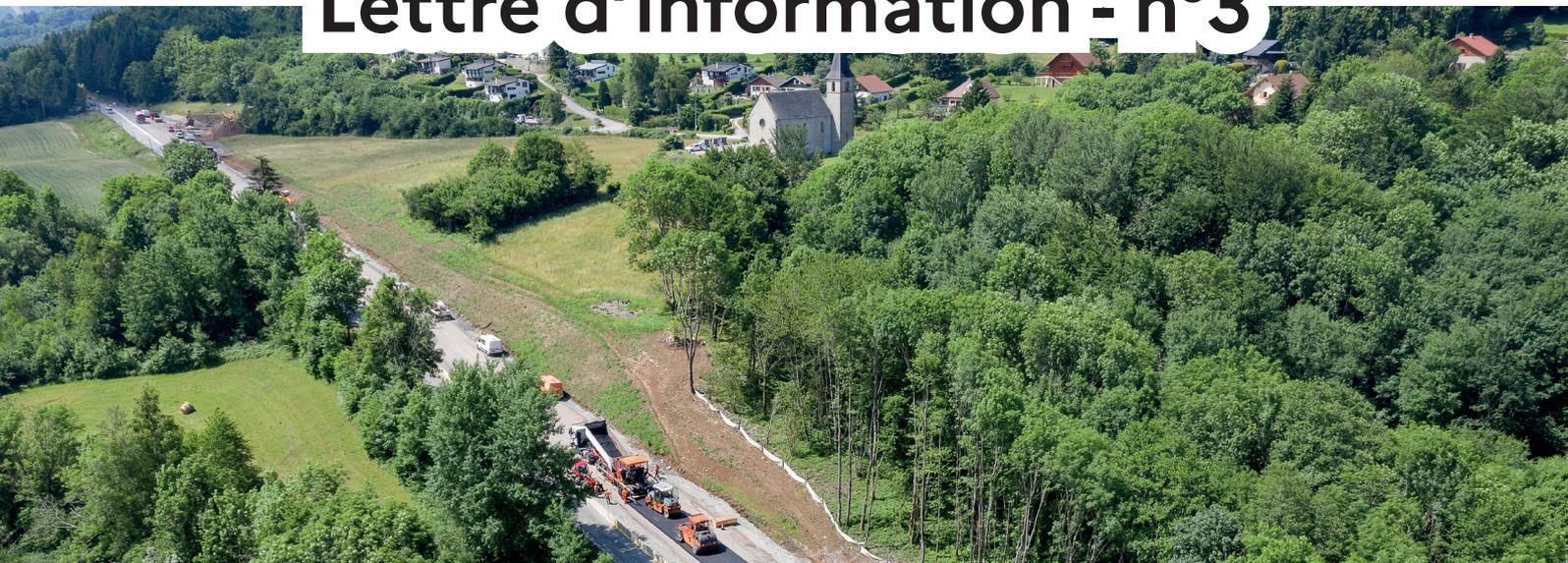


Lettre d'information - n°3



Une pause estivale après un premier semestre intense

Après les travaux de déboisement exécutés à l'automne dernier et la période de viabilité hivernale 2020/2021 terminée, la première étape des travaux entre la sortie de l'agglomération de Pétichet et l'intersection avec la route de l'Église a été terminée fin juin.

Cette étape a consisté à élargir les chaussées d'un côté de la route, réaménager les carrefours du lotissement des Creuzettes et de la route de l'Église, rétablir l'ensemble des accès riverains impactés et à créer un bassin d'assainissement.

L'implication des équipes œuvrant sur le chantier combinée à une météo favorable ont permis la remise en service provisoire de la RN 85 du 4 juillet au 16 août, dans les deux sens de circulation, de manière à limiter la gêne à la circulation durant la saison touristique. La vitesse maximale a été limitée à 50km/h.

Un 2^e semestre 2021 marqué par la reprise du chantier

Mi-août, les travaux de la phase 1B et 1C côté lacs ont repris pour un achèvement en novembre 2021.

Pour poursuivre les travaux de la phase 1B et 1C côté lacs dans des conditions de sécurité optimales, la circulation sur la RN 85 est limitée à un sens de circulation jusqu'à la fin de travaux : de Grenoble vers La Mure. Des itinéraires de déviations seront mis en place.

Les chiffres clés de la phase 1

Travaux déjà réalisés

- **14 000** m³ de déblais extraits du chantier et **6 000** m³ de remblais pour réaliser la nouvelle chaussée
- **1** bassin de traitement et de rétention des eaux de pluie
- **1** kilomètre de chaussée
- **5** traversées hydrauliques
- **1** traversée pour le passage de la faune

Emploi

- **10** personnes en moyenne sur le chantier, **20** personnes en période de forte activité
- **2 250** heures d'insertion comptabilisées pour 2021

Investissement

- **6,5 millions** d'euros TTC dans le cadre du contrat plan Etat Région avec la participation de la commune de Saint-Théoffrey, le conseil départemental de l'Isère et du syndicat d'assainissement des Lacs de Laffrey et de Pétichet

Le point sur les travaux



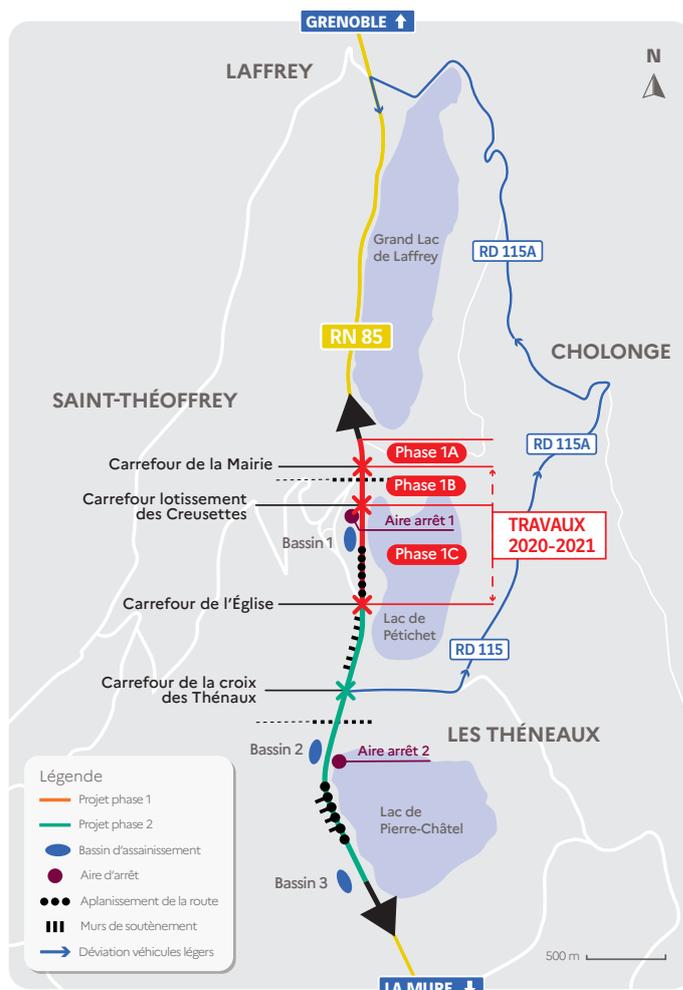
Côté montagne (phases 1B et 1C), l'élargissement des chaussées, l'aplanissement de la section au Sud du Lac de Pétichet et la création du bassin de traitement des eaux se sont achevés en juin dernier.

Une nouvelle étape de travaux à démarré le 16 août 2021 côté lacs (phases 1B et 1C).

Les travaux consisteront à :

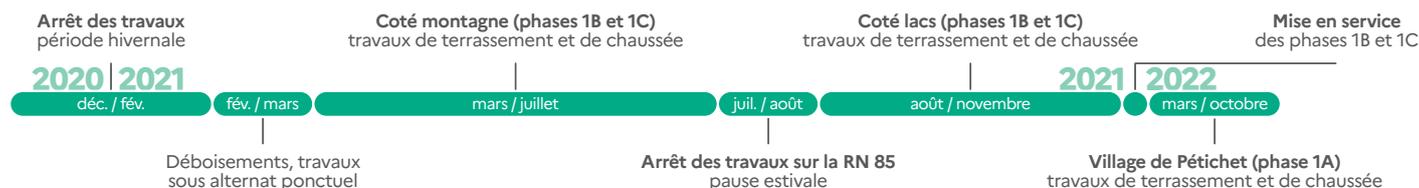
- **entre mi-août et l'automne** : déconstruction des chaussées et voiries du Marais de la Mure ;
- **entre mi-août et mi-octobre** : élargissement de la chaussée entre la sortie de l'agglomération de Pétichet et l'intersection avec la route de l'Église ;
- **entre mi-octobre et début novembre** : aménagement d'îlots sur la RN 85 au droit des carrefours et des trottoirs coté lacs puis coté montagne ;
- **1^{re} quinzaine de novembre** : réalisation des travaux de revêtement définitif, pose de la signalisation et des équipements de sécurité ;
- **automne 2021** : mise en œuvre des mesures compensatoires, notamment la plantation de 2 900 m² de haies écologiques représentant environ 3 000 plans.

Concernant les transports scolaires, les différents acteurs impliqués dans la réalisation du projet se sont mobilisés. Ainsi, grâce à la mise en œuvre d'aménagements provisoires, la ligne de transport scolaire qui passe par la route de l'Église depuis La Mure est maintenue dans les deux sens. L'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école de Laffrey localisée à Pétichet engendre une réorganisation des transports sur le secteur. Le syndicat intercommunal du regroupement pédagogique de Laffrey (communes de Cholonge, Laffrey et Saint-Théoffrey) a étudié les différentes possibilités en prévision de la rentrée de septembre.



La dernière étape des travaux de la phase 1 entre le carrefour de la Mairie et la sortie du Hameau de Pétichet (phase 1A sur la carte ci-contre) débutera au printemps 2022 pour une durée de 7 mois, sous réserves des conditions météorologiques.

Planning général prévisionnel (soumis aux aléas du chantier)



Sauf opération particulière, le chantier débute chaque jour à 7h. Il n'y a plus d'activités à partir de 16h30 pour limiter les nuisances sonores auprès des riverains et la gêne aux usagers de la route le soir.

Le saviez-vous ?

L'aplanissement d'une section - ou reprofilage pour utiliser le terme technique approprié - consiste à supprimer les dénivélés de la route pour améliorer la visibilité et donc les conditions de sécurité des usagers routiers.

Un projet vertueux en matière d'environnement...

Situé dans un site exceptionnel, le projet d'aménagement de la RN 85 s'inscrit dans une démarche responsable et de développement durable. La restauration de la zone humide du marais de la Mure et du marais des communs du lac de Pierre-Châtel, le traitement des eaux usées, l'intégration harmonieuse de l'aire d'arrêt du lac de Pétichet à son environnement sont au cœur du projet.



Recyclage des matériaux et recréation de 8 000 m² de zones humides sur le Marais de la Mure

En 1995, une route d'accès de 305 mètres de long avait été créée dans la partie Nord du marais de La Mure afin de desservir une zone d'activité qui n'a jamais vu le jour. Durant le mois d'août 2021, cette route et les talus routiers vont être enlevés. Les matériaux de bonne qualité extraits seront ensuite réutilisés sur le chantier de la RN 85 dans un souci de préservation des ressources naturelles. Cette action permettra par ailleurs de restaurer la zone humide qui avait été remblayée, favorable aux espèces rares comme la Gentiane des marais, une espèce protégée. Le conseil départemental de l'Isère assurera la gestion de ce secteur renaturé qui fait partie de l'Espace Naturel Sensible départemental.

Des travaux d'envergure ont démarré en mars 2021 afin de restaurer le marais des communs du lac de Pierre-Châtel, labellisé Espace Naturel Sensible (ENS) depuis 2019. Cette restauration permettra de « réouvrir » les milieux de façon durable et préserver ainsi les espèces patrimoniales rares qu'il accueille (orchidée *Epipactis des marais*, Choin ferrugineux, etc.).

Une campagne de nettoyage du site a été rendue nécessaire par les nombreux déchets trouvés durant les travaux.



Restauration du Marais des Communs du lac

L'aire d'arrêt du lac de Pétichet est particulièrement utilisée tout au long de la saison touristique en raison de la vue unique qu'elle offre et de son emplacement privilégié pour pique-niquer. Afin d'optimiser son intégration dans le cadre naturel exceptionnel qui l'entoure, l'aire d'arrêt Ouest du lac de Pétichet va être réaménagée, son accès sécurisé et un bassin d'assainissement créé pour préserver la ressource en eau.

... et d'emploi

La DREAL Auvergne-Rhône-Alpes s'est engagée à mettre en œuvre des mesures favorisant la formation de personnes éloignées de l'emploi, en partenariat avec les entreprises de construction ainsi qu'avec les institutions et les collectivités.

Sur l'année 2021, le groupement de BTP Colas-Carron en charge des travaux consacre près de 2 105 heures dans le cadre de clauses sociales d'insertion. L'entreprise locale Lionet Espaces verts, qui s'est vue confiée la plantation de haies, la pose de nichoirs à oiseaux et de gîtes pour les chauves-souris, réservera 145 heures au recrutement de personnes éloignées de l'emploi dès novembre 2021.

Les résultats obtenus sont d'ores-et-déjà positifs avec le recours à trois ouvriers bénéficiaires de ce dispositif. Les travaux à venir permettront le recrutement d'alternants formés aux métiers de manœuvre, pour des contrats de 12 à 24 mois.



L'interview de Valérie Pegéot d'INGEROP, société d'ingénierie



Vous êtes maître d'œuvre sur ce projet : concrètement quelles sont vos missions ?

En qualité de maître d'œuvre du projet d'aménagement de la RN 85, je suis en charge d'assurer le contrôle de la conformité des travaux exécutés par rapport au marché des travaux.

Dans ce cadre, j'assure un suivi de proximité grâce à une présence régulière sur le chantier, ce qui permet de m'assurer du bon déroulement des travaux et de la tenue des délais. J'ai également un rôle de pilotage et de supervision des entreprises intervenant sur le chantier.

Quels sont les enjeux, les particularités de ce projet ?

Ce projet présente une certaine complexité technique, notamment en raison de sa situation géographique, dans un secteur exceptionnel d'un point de vue environnemental, à proximité de lacs. L'un des enjeux importants est de réaliser des travaux sous circulation malgré la configuration du plateau matheysien qui offre peu d'alternatives en matière de déviation. Enfin, ce projet implique différents concessionnaires réseaux, ce qui nécessite une coordination des plus fines de la part de l'ensemble des acteurs. Et puis, évidemment, il y a un important volet environnemental.

Vous avez des questions ?



Envoyez-nous vos questions par courriel :
map.dreal-auvergne-rhone-alpes@developpement-durable.gouv.fr



Suivez l'actualité sur notre site internet :
www.st-theoffrey-rn85.fr

→ Consultez notre site internet et abonnez-vous aux actualités !

Vos interlocuteurs

Pilotage de l'opération pour la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, maître d'ouvrage :

Olivier NOILLY : 04 26 28 63 51

Erik PLANCHE : 04 26 28 63 81

-

Pilotage du chantier pour INGEROP, maître d'œuvre :

Valérie PEGEOT

-

Entreprises mandatées pour effectuer les travaux principaux :

Colas-Carron

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE.

Si la très grande majorité des usagers routiers a fait preuve d'une grande prudence pendant les périodes de travaux, des comportements à risque ont été constatés. La DREAL rappelle chacun au strict respect du code de la route : les itinéraires de déviation sont fréquentés par des piétons, cyclistes, des enfants seuls ou accompagnés, qui ne sont pas habitués à des niveaux de trafic importants. Chaque automobiliste est responsable de leur sécurité. La configuration du réseau routier sur le plateau matheysin ne permet pas la mise en place d'autres itinéraires de déviation. Nous vous remercions pour votre compréhension.


**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Directeur de la publication : Jean-Philippe DENEUVY

Conception et réalisation : Komenvoir

Crédits photo : Photec

Imprimé en régie en 750 exemplaires

Août 2021

Ce document est téléchargeable sur : www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes
69453 Lyon cedex 06 - Tél. 04 26 28 60 00